

Owen Sullivan, de Valcartier, ayant comparu, a dit :—

Je possède 180 arpens de terre à Valcartier, dans la Seigneurie de Saint-Gabriel. Mon père fut demeurant à Terre-Neuve en 1802, et y établit un magasin de marchandises sèches ; et il revint dans ce pays en 1811, avec sa famille. Il apporta quelques effets de Terre-Neuve, et établit un semblable magasin à Québec. L'année d'après son arrivée, il prit à bail la ferme de Mr. Desbarats, à la Petite Rivière Saint-Charles, qu'il a gardé pendant dix ans ; le loyer était de £140 par année, et pendant neuf ans à moitié profit. A la fin de ce bail il fut à Valcartier, sur la Rivière Jacques Cartier, dans la Seigneurie de Faußembault, où il acheta 500 arpens de terre. Je me rendis sur cette terre ; j'avais ordinairement quatre ou cinq hommes avec moi, et quelques fois jusqu'à quinze et seize. La deuxième année, nous avions 50 arpens en culture, et nous obtinmes seize louis dix chelins de la Société d'Agriculture, pour nous récompenser des efforts que nous avons montrés en faisant de la terre neuve. Ensuite mon père acheta une autre terre à Valcartier, où je demeure maintenant. Mon père a maintenant environ 100 arpens de terre faite sur sa ferme, et j'en ai environ autant. Je garde deux chevaux, une paire de bœufs, et trois vaches. Je gardais auparavant six vaches. Mon père a deux chevaux, huit vaches, et quelques autres jeunes animaux.

Quel sont les inconvénients auxquels les émigrés se trouvent assujettis ici ? quels sont les avantages et les désavantages de la situation de l'émigré, comparés à la situation où il se trouvait auparavant en Europe ? d'après votre expérience quel est le meilleur mode pour surmonter les désavantages auxquels il se trouve exposé ?—Le plus grand inconvénient auquel un émigré se trouve exposé, est le manque de bons chemins. C'est le besoin, ou le manque de chemins qui l'empêche d'apporter les produits de sa ferme au marché.

Quels moyens possèdent les émigrés pauvres, pour pouvoir établir leurs terres ?—Ils sont dans l'habitude de rassembler leurs amis et voisins, et de former une espèce de corvée ; alors ils coupent et mettent en tas, prêt à brûler, cinq ou six arpens, qu'ils ensèmentent tout aussitôt. Cette coutume est assez ordinaire dans les nouveaux établissements, et elle se pratique alternativement parmi tous les émigrés.

Combien trouvez-vous qu'il faut de journées de travail pour abattre et nettoyer un arpent de terre ?—Un homme met environ huit jours pour abattre un arpent de bois. Il est difficile pour un homme seul de pouvoir y mettre la dernière main, mais par le moyen des corvées, dont je viens de parler, l'émigré se trouve en état de parachever sa terre neuve, et d'y mettre sa semence.

Connaissez-vous quelque émigré pauvre proche de votre demeure, qui a pris des terres à bois, sans avoir aucuns moyens ; et expliquez de quelle manière il s'y est pris, d'après ce que vous en connaissez ?—Je connais quelques individus dans notre établissement, qui ont commencé sans aucuns moyens, et qui sont maintenant passablement bien. Ils ont commencé par travailler pour les autres pendant quelques mois ; et dans le printemps, au moyen de ce qu'ils avaient gagné, ils se sont soutenus, et ont abattus le bois sur leurs propres terres ; ils ont alors nettoyé leurs terres, après que le feu y eut passé, au moyen des corvées.

Si quelque émigré pauvre obtenait des terres dans l'étendue de deux milles de votre demeure, pourriez-vous l'employer à tems perdu, entre l'époque où il ensèmentait sa terre et le tems de la récolte ; et quels gages pourriez-vous lui donner à part de sa nourriture ?—Je paye à un bon homme pendant toute l'année, à part de sa nourriture, treize louis dix chelins par année ; et durant l'année lorsque j'emploie des hommes à la journée, je leur donne un chelin et demi par jour, nourriture à part. Mais c'est à des hommes qui entendent l'ouvrage de l'endroit, tel que de bucher et tout ce qui est nécessaire pour une nouvelle terre.

A votre avis, quel est le prix raisonnable pour faire un arpent de terre ?—Je crois que huit ou neuf piastres est un prix raisonnable.

Si l'on faisait un prêt de deniers publics à ceux qui ont commencé à s'établir, et pour lequel ils payeraient un intérêt, par le moyen des produits qu'ils livreraient à l'Agent de la Compagnie, et que cette dernière exporterait et vendrait à commission ; pensez-vous que cela leur serait avantageux ?—Je crois que cela réussirait bien ; et la raison en est que la belle saison est de courte

durée, les chemins sont mauvais, les marchés de Québec ne sont pas permanents ; l'éloignement où se trouvent ceux qui sont dans les nouveaux établissements pour se rendre au marché est très considérable ; ce qui fait que par le moyen d'un tel prêt, cela les mettrait en état de réserver leurs produits afin de profiter d'une bonne occasion pour les apporter au marché, et les vendre à bon prix : par exemple, j'ai vu, l'automne dernier, des personnes apporter leurs produits au marché, et qui, rapport aux mauvais chemins et au mauvais tems ont exposés leur animaux et leurs voitures à beaucoup de difficultés et de dangers ; à part de cela, leurs produits se sont alors vendus à bien plus bas prix qu'ils ne se vendraient maintenant. On doit savoir que dans ce pays la saison de l'hiver n'est bonne qu'à apporter ses produits au marché, et que c'est l'époque la plus favorable pour cet objet. Et comme je crois que le tems le plus favorable pour abattre le bois est depuis le milieu de Mars à la fin d'Avril, un semblable prêt lui donnerait le tems de rester sur sa terre et d'abattre le bois qui est nécessaire. Je connais plusieurs individus qui ont eus plus qu'il leur fallait de foin et de paille pour la consommation de leurs animaux, tandis que s'ils avaient eus les moyens d'acheter des animaux pour l'employer, cela aurait amélioré leurs fermes et leur aurait été d'un plus grand avantage, de même que rapport à leurs mœurs ; car l'on voit généralement que ceux qui fréquentent souvent les marchés, contractent des habitudes d'ivrognerie, en arrêtant aux auberges qui se rencontrent sur leur route. De même, si l'on charroye du foin ou de la paille à plus de cinq lieues, c'est autant de tems perdu pour le cultivateur ; au contraire en amenant une vache ou un bœuf gras, des cochons ou d'autres animaux au marché, cela lui est plus profitable, parce qu'il perd moins de tems à les vendre, et conséquemment il est exposé à moins de dépense ; en outre il y a d'autres espèces de produits sur une terre, tels que navets et petites patates, etc., et qui ne sont d'aucun usage au cultivateur à moins qu'il n'ait des animaux. Un semblable prêt le mettrait en état de surmonter toutes ces difficultés, d'autant plus que les étrangers sont en général dénués de moyens. Dans le mois d'Octobre une personne qui a beaucoup de fourrages, et qui a un peu d'argent, peut venir au marché de Québec, et peut acheter une bonne vache pour dix ou douze piastres, et au printemps peut revendre la même vache depuis £8 jusqu'à £10, ce qui laisse au fermier l'engrais pour améliorer sa terre, et un profit clair pour ses peines ; et s'il n'avait pas ces moyens, la plus grande partie de ce produit pourrait ou serait perdu pour lui. C'est la même chose rapport au gros bétail : on peut acheter une paire de bœufs l'automne depuis £6 jusqu'à £8, et s'ils sont bien engraisés, on peut les vendre au printemps depuis £20 à £25.

Elijab Heney, de Valcartier, cultivateur, ayant comparu a dit :—

Je viens du Connecticut, et je suis dans ce pays depuis 30 ans. Je suis établi à Valcartier depuis 12 ans, et je suis le premier qui a pris des terres dans cet établissement. J'empruntai £100, et avec cela je me suis établi. J'obtins deux lots en concession, et Mr. Stuart et Mr. Neilson m'avancèrent de l'argent jusqu'au montant de leur valeur ; j'ai ensuite vendu ces lots pour rembourser l'argent que j'avais emprunté.

Combien de nouvelles terres avez-vous ouvertes ?—Si j'avais quelques minutes de réflexion, je le pourrais dire. J'ai ouvert cinq nouvelles terres à Valcartier. Sur la Rivière Saint-François j'en ai ouvert quatre. Dans les Etats-Unis, j'en ai ouverte une à Utica, Wethersfield, et une dans Windsor. J'ai maintenant 60 ans, et je crois qu'il est grand tems de fermer les livres et d'arrêter.

Pourquoi avez-vous si souvent changé de terres ?—A l'âge de 24 ans, le maître qui m'avait élevé me fit présent de 100 piastres ; avec cette somme j'achetai 50 arpens de terre. Je m'y établis avec ma femme, et je fis 40 arpens de terre neuve ; j'y demeurai deux ans et demi, et je la revendis pour 1000 piastres. J'allai à Utica, et j'achetai 366 arpens de terre pour 1000 piastres et quarante écus ; mais je fis cette acquisition d'un individu qui n'y avait aucun droit, et ils me citèrent en cour, et me dépossédèrent ; de sorte que je perdis mon argent, terre et tout. Alors je vins en Canada. J'achetai 200 arpens du Docteur Longmore pour 600 piastres, payable en 6 ans, sans intérêt. J'ai payé cette ferme il y a treize ans. J'y ai fait 60 arpens de terre neuve, et m'y suis bâti une maison et une grange ; je l'ai laissée il y a 12 ans, et j'ai été à Valcartier. J'ai depuis donné cette ferme à mes trois garçons. J'ai gagné par la vente de ma première terre à Valcartier